

CONSEIL COMMUNAUTAIRE SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 2021 COMPTE RENDU SOMMAIRE

Convocation du Conseil Communautaire : 22 novembre 2021

Affichage du compte-rendu sommaire : 7 décembre 2021

Les organes délibérants des Communautés de Communes sont soumis aux dispositions relatives au fonctionnement des conseils municipaux, en tant qu'elles ne sont pas contraires à des dispositions propres à ces établissements, en application de l'article L. 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Cet article renvoie notamment à l'article L. 2121-25 du même code qu'il convient de transposer en ce qui concerne l'affichage du compte rendu sommaire des séances des Conseils Communautaires, à défaut de disposition spécifique contraire. Ainsi, le compte rendu sommaire des séances de l'organe délibérant, comme pour le conseil municipal, doit être affiché dans les huit jours suivants au siège de la Communauté de Communes et mis en ligne sur son site internet.

L'an deux mille vingt-et-un, le trente novembre à vingt heures, à la Maison de l'Île à Auvers-sur-Oise, 78 rue Marcel MARTIN, le Conseil Communautaire s'est réuni sous la présidence de Mme Isabelle MÉZIÈRES, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 22 novembre 2021.

Titulaires présent(e)s :

Isabelle MÉZIÈRES, Marc LE BOURGEOIS, Sabina COLIN, Jean-Pierre OBERTI, Martine ROVIRA, Michel RAYROLE, Cécile HÉBERT-JACQUET, Christophe MÉZIRÈRES, Dorothéa OBERTI Alain ZIMMERMANN (Auvers-sur-Oise), Claude NOËL, Géraldine DUVAL, Sylvie AMBLAS (Butry-sur-Oise), Marie-Agnès PITOIS, Matthieu LAURENT (Ennery), Brahim MOHA (Épiais-Rhus), Stéphan LAZAROFF (Frouville), Olivier DESLANDES (Génicourt), Éric COUPPÉ (Hédouville), Marion WALTER (Livilliers), Christophe BUATOIS, Chantal DESHONS, Jérôme LEPLAT (Nesles-la-Vallée), Alain VAILLANT (Vallangoujard).

Procurations :

Gérard LEROUX à Matthieu LAURENT (Ennery), Éric COLIN à Sabina COLIN (Auvers-sur-Oise), Éric BAERT (Hérouville-en-Vexin) à Brahim MOHA (Épiais-Rhus), Alain DEVILLEBICHOT à Michel RICHARD (Labbeville).

Absent excusé :

Éric COLIN, Gérard LEROUX, Éric BAERT, Alain DEVILLEBICHOT (Labbeville).

Absents non excusés:

Arronville, Henri JALLET (Ménouville), Anne SAGLIER (Valmondois).

Il a été procédé, conformément à l'article à L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Géraldine DUVAL, ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Assistait

Audrey DELIÈGE Directrice Générale des Services

Le quorum étant atteint, Madame La Présidente, déclare la séance ouverte à 20h08.

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Approbation du compte-rendu du Conseil Communautaire du 28 septembre 2021

Décisions de la Présidente

Point n°1 – Approbation du règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés du syndicat TRI-ACTION

Point n°2 – Rapport d'activités année 2020 : Syndicat TRI-ACTION

Point n°3 – Rapport d'activités année 2020 : Syndicat TRI-OR

Point n°4 – Rapport d'activités année 2020 : Syndicat SMIRTOM

Point n°5 – Rapport d'activités année 2020 : École de Musique Sausseron Impressionnistes

Point n°6 – Rapport d'activités année 2020 : Crèche les Coquelicots – LPCR Ennery

Point n°7 – Rapport d'activités année 2020 : Crèche les Tournesols – LPCR Auvers-sur-Oise

Point n°8 – Rapport d'activités année 2020 : Office de Tourisme Communautaire

Point n°9 – Rapport de la CLECT du 23 novembre 2021

Point n°10 – Approbation du règlement d'attribution de subvention de fonctionnement aux associations

Point n°11 – Approbation du règlement budgétaire et financier – M57

Point n°12 – Délégations à Mme La Présidente : précision des délégations

Point n°13 – Prorogation du contrat d'aménagement régional

Point n°14 – Contrat de Relance et de Transition Écologique

Point n°15 – DM 3 budget annexe Office du Tourisme

Point n°16 – Ouverture de crédits année 2022 : Budget Principal

Point n°17 – Ouverture de crédits année 2022 : Budget annexe Zone d'Activités Économiques

Point n°18 – Ouverture de crédits année 2022 : Budget annexe Office du Tourisme Communautaire

**Approbation du compte-rendu du Conseil Communautaire du
28 septembre 2021**

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES
VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE
APPROUVER le compte rendu du Conseil Communautaire du 28 septembre 2021.

**Compte rendu des décisions de la Présidente prises sur délégation de pouvoir du
Conseil Communautaire**

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES
VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE
PRENDRE ACTE des décisions prises par Mme La Présidente des décisions suivantes :

Numéro de décision	Objet
2021-4	Avenant 2 Marché mission MOE pour la conception et la réalisation d'un bâtiment d'activités sur le parc Les Portes du Vexin à Ennery
2021-5	Numéro non attribué
2021-6	Avenant 1 Marche de travaux de réalisation d'enduits superficiels d'usure sur les voiries communautaires - Sté Colas

**1 – Approbation du règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés du
syndicat TRI-ACTION**

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES
VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE
APPROUVER le règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés du syndicat Tri-action (document annexé à la délibération).

2 – Rapport d'activités année 2020 : Syndicat TRI-ACTION

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES
VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE
APPROUVER le rapport d'activités du syndicat Tri-action au titre de l'année 2020 (document annexé à la délibération),
AUTORISER Mme La Présidente ou son représentant à notifier tous documents y afférents.

3 – Rapport d'activités année 2020 : Syndicat TRI-OR

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

APPROUVER le rapport d'activités du syndicat Tri-or au titre de l'année 2020 (document annexé à la délibération),**AUTORISER** Mme La Présidente ou son représentant à notifier tous documents y afférents.**4 – Rapport d'activités année 2020 : Syndicat SMIRTOM**

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MAJORITÉ**(Par 1 abstention)**

Claude NOËL.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

APPROUVER le rapport d'activités du syndicat SMIRTOM au titre de l'année 2020 (document annexé à la présente délibération),**AUTORISER** Mme La Présidente ou son représentant à notifier tous documents y afférents.**5 – Rapport d'activités année 2020 :
École de Musique Sausseron Impressionnistes**

Rapporteur : Audrey DELIÈGE

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MAJORITÉ**(Par 1 abstention)**

Marion WALTER.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

APPROUVER le rapport d'activités de l'école de musique Sausseron Impressionnistes au titre de l'année 2020 (document annexé à la délibération),**AUTORISER** Mme La Présidente ou son représentant à notifier tous documents y afférents.**6 – Rapport d'activités année 2020 : Crèche les Coquelicots – LPCR Ennery**

Rapporteur : Stéphan LAZAROFF

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

APPROUVER le rapport d'activités du délégataire LPCR au titre de l'année 2020 (document annexé à la délibération),**AUTORISER** Mme La Présidente ou son représentant à notifier tous documents y afférents.

7 – Rapport d’activités année 2020 : Crèche les Tournesols – LPCR Auvers-sur-Oise

Rapporteur : Stéphan LAZAROFF
VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

APPROUVER le rapport d’activités du délégataire LPCR au titre de l’année 2020 (document annexé à la délibération),

AUTORISER Mme La Présidente ou son représentant à notifier tous documents y afférents.

8 – Rapport d’activités année 2020 : Office de Tourisme Communautaire

Rapporteur : Audrey DELIÈGE
VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

APPROUVER le rapport d’activités de l’Office de Tourisme Communautaire au titre de l’année 2020 (document annexé à la délibération),

AUTORISER Mme La Présidente ou son représentant à notifier tous documents y afférents.

9 – Rapport de la CLECT du 23 novembre 2021

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES
VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

PRENDRE ACTE du rapport de présentation du cabinet KPMG (document annexé à la délibération),

PRENDRE ACTE et FIXE les montants d’attribution de compensation pour l’année 2022 de la manière suivante :

COMMUNE	PART FIXE	PART VARIABLE	ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION
ARRONVILLE	34 283,00 €	- 8 658,30 €	25 624,70 €
AUVERS-SUR-OISE	572 603,00 €	- 80 509,25 €	492 093,75 €
BUTRY-SUR-OISE	33 574,00 €	- 23 757,70 €	9 816,30 €
ENNERY	682 889,00 €	- 31 391,22 €	651 497,78 €
ÉPIAIS-RHUS	23 322,00 €	- 8 593,20 €	14 728,80 €
FROUVILLE	49 947,00 €	- 7 151,52 €	42 795,48 €
GÉNICOURT	323 566,00 €	- 6 601,14 €	316 964,86 €
HÉDOUVILLE	1 447,00 €	- 4 945,20 €	- 3 498,20 €
HÉROUVILLE-EN-VEXIN	98 012,00 €	- 8 293,74 €	89 718,26 €
LABBEVILLE	11 454,00 €	- 11 659,26 €	- 205,26 €
LIVILLIERS	35 857,00 €	- 5 064,78 €	30 792,22 €
MÉNOUVILLE	247,00 €	- 1 730,82 €	- 1 483,82 €
NESLES-LA-VALLÉE	159 358,00 €	- 34 996,80 €	124 361,20 €
VALLANGOULARD	196 167,00 €	- 12 439,08 €	183 727,92 €
VALMONDOIS	41 381,00 €	- 18 378,78 €	23 002,22 €
TOTAL	2 264 107,00 €	- 264 170,79 €	1 999 936,21 €

10 – Approbation du règlement d’attribution de subvention de fonctionnement aux associations

Rapporteur : Éric COUPPÉ

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

ADOPTER le règlement d’attribution de subvention de fonctionnement des associations à partir de l’exercice 2022 (document annexé à la délibération).

11 – Approbation du règlement budgétaire et financier – M57

Rapporteur : Audrey DELIÈGE

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

ADOPTER le Règlement Budgétaire et Financier de la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes annexé pour le budget principal et les budgets annexes (OT et ZAE) à partir de l’exercice 2022 (document annexé à la délibération).

12 – Délégations à Mme La Présidente : précision des délégations

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

ADOPTER les propositions énoncées ci-dessous :

1. Administration générale :
 - Accepter ou refuser les indemnités de remboursement d'assurance consécutif à des sinistres et régler les conséquences dommageables des sinistres ainsi que les franchises à la charge de la communauté de communes.
2. Affaire juridique :
 - Approuver et signer les contrats à intervenir avec des tiers visant à l'utilisation des équipements, des matériels et des services de la communauté de communes ;
 - Signer les conventions de prêt de matériel et de minibus avec ou sans incidence financière ;
 - Signer les conventions avec ou sans incidence financière dans la limite de 20.000€ ;
 - Solliciter toute aide financière auprès de l'Etat, d'autres collectivités, d'organismes publics ou privés dans le cadre de l'attribution de subventions quel qu'en soit le montant ou l'objet (L.2122-22-26°) et signer tout dossier de demande de subventions et tous les documents correspondants pour ce faire,
 - Valider et signer les documents liés au règlement intérieur d'un établissement (règlement et avenant).
3. Finances :
 - Créer, modifier ou supprimer toutes régies de recettes et d'avances nécessaires pour le bon fonctionnement des services ;
 - Fixer les modalités de fonctionnement des régies comptables nécessaires aux services communautaires ;

PRÉCISER que ces délégations s’ajoutant à celles déjà consenties par le Conseil Communautaire à la Présidente,

PRÉCISER que ladite délibération sera transmise au contrôle de légalité ainsi qu'à la trésorerie de l'Isle-Adam.

13 – Contrat d'Aménagement Régional : Prorogation du délais de réalisation

Point annulé.

14 – Contrat de Relance et de Transition Écologique

Point annulé.

15 – Décision modificative n°3 : Budget annexe Office du Tourisme Communautaire

Rapporteur : Audrey DELIÈGE

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

MODIFIER les crédits budgétaires de la façon suivante :

CHAPITRE	ARTICLE	DÉPENSES		RECETTES	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
73 – Impôts et taxes	7362 – Taxe de séjour	/	/	/	8.600 €
011 – Charges à caractère général	60632 – Fournitures de petits équipements	/	7.000 €	/	/
	6257 – Réception	/	1.600 €	/	/
TOTAL DE LA SECTION FONCTIONNEMENT		/	8.600 €		8.600 €
TOTAL DÉCISION MODIFICATIVE N°3			8.600 €		8.600 €

APPROUVER la décision modificative n°3 du budget annexe Office du Tourisme Communautaire pour l'année 2021.

16 – Ouverture de crédits année 2022 : Budget Principal

Rapporteur : Audrey DELIÈGE

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

AUTORISER la Présidente d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement du budget général de l'exercice 2022 avant le vote du budget primitif dans les conditions suivantes :

CHAPITRE	NATURE	LIBELLÉ	Crédits ouverts en 2021	Montant autorisé (25%)
20 Immobilisations incorporelles	2031	Frais d'études	23 500,00 €	5 750,00 €
	2033	Frais d'insertion	1 500,00 €	375,00 €
	2051	Concessions et droits similaires	27 000,00 €	6 750,00 €
21 Immobilisations corporelles	21318	Autres bâtiments publics	557 000,00 €	139 250,00 €
	2151	Réseaux de voirie	350 000,00 €	87 500,00 €
	2152	Installations de voirie	5 000,00 €	1 250,00 €
	21568	Autres matériels, outillages incendie	1 132 148,40 €	283 037,10 €
	2183	Matériel de bureau et informatique	2 717,07 €	679,27 €
	2184	Mobilier	10 000,00 €	2 500,00 €
	2188	Autres immobilisations corporelles	13 000,00 €	3 250,00 €
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT			2 121 865,47 €	530 466,37 €

17 – Ouverture de crédits année 2022 : Budget annexe Zone d'Activités Économiques

Rapporteur : Audrey DELIÈGE
VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

AUTORISER la Présidente d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement du budget général de l'exercice 2022 avant le vote du budget primitif dans les conditions suivantes :

CHAPITRE	NATURE	LIBELLÉ	Crédits ouverts en 2021	Montant autorisé (25%)
20 Immobilisations incorporelles	2031	Frais d'études	1 200,00 €	300,00 €
23 Immobilisations en cours	2313	Constructions	2 393 520,47 €	598 380,12 €
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT			2 394 720,47 €	598 680,12 €

18 – Ouverture de crédits année 2022 : Budget annexe Office du Tourisme Communautaire

Rapporteur : Audrey DELIÈGE
VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

AUTORISER la Présidente d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement du budget général de l'exercice 2022 avant le vote du budget primitif dans les conditions suivantes :

CHAPITRE	NATURE	LIBELLÉ	Crédits ouverts en 2021	Montant autorisé (25%)
20 Immobilisations incorporelles	2051	Concessions et droits similaires	2 400,00 €	600,00 €
21 Immobilisations corporelles	2188	Autres immobilisations corporelles	10 394,70 €	2 598,68 €
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT			12 794,70 €	3 198,68 €

Mme La Présidente lève la séance à 21h29.

Compte-rendu sommaire à disposition dans l'attente du procès-verbal complet qui sera mis en ligne après approbation des conseillers communautaires lors d'une prochaine séance.

À Auvers-sur-Oise, le 7 décembre 2021.

Isabelle MÉZIÈRES
Présidente de la C.C.S.I.



Les annexes des délibérations sont consultables aux jours et heures d'ouverture de la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes.